



ASSOCIATION  
FRANÇAISE DE  
L'AGRICULTURE  
URBAINE



# UN QUARTIER, UNE FERME

MANIFESTE POUR DES VILLES FERTILES,  
NOURRICIÈRES ET SOLIDAIRES



Les **10** propositions de l'AFAUP à l'attention des candidat.es aux Municipales 2026

**AUTEUR.ICES**

Anne-Cécile Daniel-Hacker

Marie Fiers

Clémentine Decroix

Romain Guitet

**CRÉATION GRAPHIQUE**

Gaëlle Maisonneuve

kemendall.fr

**DATE DE PUBLICATION**

Mai 2025

**CRÉDIT PHOTOS**

AFAUP

Flore-Anaïs Brunet

Guillaume Kerhervé

Oiseau Bondissant

# AVANT-PROPOS

## QUI SOMMES-NOUS ?

Convaincue que l'agriculture urbaine apporte des réponses pertinentes et efficaces aux nombreux défis rencontrés par les villes, l'AFAUP, association française de l'agriculture urbaine, œuvre à son développement partout en France.

Pour cela, l'AFAUP poursuit 3 missions essentielles :

- > Animer le réseau des acteur•ices du secteur : un réseau de plus de 120 professionnel•les de l'agriculture urbaine, un réseau de collectivités engagées et un réseau dédié aux acteur•ices francilien•ennes des agricultures urbaines.
- > Apporter de la connaissance relative à l'agriculture urbaine : publications, interventions, études, rapports, ...
- > Communiquer largement auprès de tous les publics notamment à travers des actions de plaidoyer et l'organisation du festival des 48h de l'agriculture urbaine.

## QUEL EST NOTRE OBJECTIF ?

L'intitulé de ce manifeste **"Un quartier, une ferme"** incarne notre vision de la ville de demain et porte notre ambition de voir l'agriculture urbaine se développer et prospérer partout sur notre territoire.

Par ce manifeste, nous voulons convaincre les décideur•euses de prendre activement part au développement de l'agriculture urbaine.

- > Nous souhaitons montrer que les multiples bénéfices de l'agriculture urbaine répondent exactement aux enjeux écologiques, sociaux, alimentaires, climatiques et paysagers auxquels les villes sont confrontées.
- > Nous souhaitons montrer, qu'avec une vision et une volonté politiques fortes, des actions simples, concrètes et impactantes peuvent être engagées par les collectivités.
- > Nous souhaitons donner aux décideur•euses les moyens de mener à bien ces actions en leur fournissant des outils, des repères et des exemples qui fonctionnent déjà sur le territoire.

## "UN QUARTIER, UNE FERME" : COMMENT FAUT-IL COMPRENDRE CE SLOGAN ?

Un quartier est pour nous un espace de vie de proximité conçu pour répondre aux principaux besoins quotidiens des habitant•es dans un rayon maximal de 15 minutes à pied ou à vélo (cf. concept de la ville du quart d'heure théorisée par l'urbaniste Carlos Moreno). Cette échelle nous semble la plus adaptée pour penser et construire la ville de demain car elle facilite la mise en place de circuits courts, d'une économie circulaire, de moyens de mobilité douce, de liens de proximité, de démocratie directe, de mutualisation, de partage et d'entraide.

Le mot "ferme" ne doit pas être pris au pied de la lettre mais plutôt comme un terme chapeau qui désigne tous ces espaces vivants et nourriciers, ouverts à tous et à toutes, participant à la vie locale du quartier ou de la commune, cultivant aussi bien des fruits et des légumes que des liens et du partage et favorisant l'acquisition de nouveaux savoirs et compétences.

Ces espaces nourriciers prennent aujourd'hui différentes formes : fermes urbaines ou périurbaines, jardins ou vergers collectifs, ceintures maraichères, potagers scolaires, d'entreprises, de maisons de retraite, ... **Ils constituent ce qui est plus communément appelée l'agriculture urbaine.**

Aujourd'hui, ces lieux existent déjà dans de nombreux quartiers. **D'ici 2050, nous aspirons à ce qu'on puisse en retrouver dans chaque quartier de chaque ville française.**

# L'AGRICULTURE URBAINE EN FRANCE EN 2025

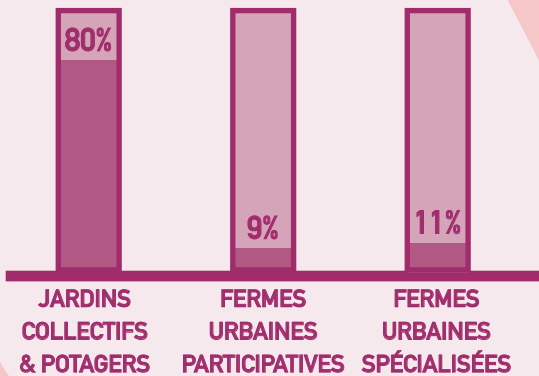
## L'AGRICULTURE URBAINE AU GLOBAL

**5000** LIEUX D'AGRICULTURE URBAINE

(estimation basée sur les chiffres 2025 de l'observatoire de l'agriculture urbaine / AFAUP)

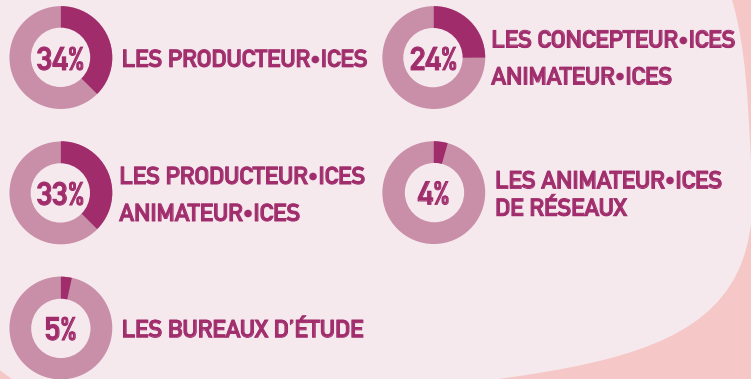
### LES 3 GRANDS TYPES DE PROJETS

(source observatoire de l'agriculture urbaine)



### LES 5 PROFILS DE STRUCTURES

(source AFAUP sur la base des 600 structures professionnelles référencées par l'AFAUP)



**1,8KG / M<sup>2</sup>**  
PAR AN PRODUITS EN MOYENNE DANS LES JARDINS COLLECTIFS



**48**  
FERMES MUNICIPALES



**600 M<sup>2</sup>**  
EN MOYENNE POUR UN JARDIN COLLECTIF



**5 000 M<sup>2</sup>**  
CULTIVÉS EN MOYENNE POUR UNE FERME URBAINE

## LES PROFESSIONNEL·LES

### TECHNIQUES DE PRODUCTION



PLEINE TERRE



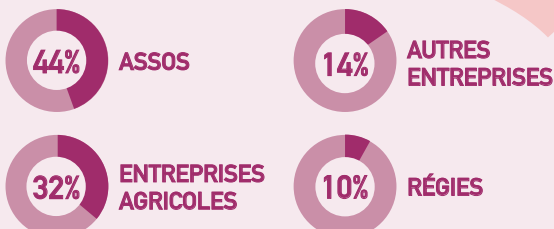
BACS



HYDRO/AQUAPONIE

### STATUTS

(source AFAUP sur la base des 600 structures professionnelles référencées par l'AFAUP)



**4 800** EMPLOIS

**350 000** BÉNÉVOLES IMPLIQUÉ·ES

**1 900€** DE SALAIRE NET MOYEN

UN QUARTIER, UNE FERME

AVEC CE MANIFESTE, NOUS SOUHAITONS AFFIRMER QUE LES SERVICES RENDUS PAR L'AGRICULTURE URBAINE SONT AUTANT DE RÉPONSES À DES ENJEUX-CLÉS DES VILLES.

## 1/ PROPOSER UNE ALIMENTATION DURABLE ET ACCESSIBLE À TOUS.TES

### ↳ LES ENJEUX À ADRESSER

#### RÉSILIENCE ALIMENTAIRE

En moyenne, le degré d'autonomie alimentaire des 100 premières aires urbaines françaises est de 2%

(étude Utopie 2017)

#### PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE

32% des Français-es déclarent ne pas toujours faire 3 repas par jour, faute de moyens

(étude Secours Populaire 2023)

#### CIRCUITS COURTS ET DE PROXIMITÉ

50% des fruits et légumes que nous mangeons sont importés

(rapport sénatorial 2022)



### ↳ LES RÉPONSES APPORTÉES PAR L'AGRICULTURE URBAINE

**Relocalise** certaines filières agricoles (légumes, fleurs coupées, thés, champignons...)

**Propose** de nombreux dispositifs en faveur des familles à petits budgets

**Promeut** les pratiques agroécologiques

**Prend en compte** les besoins alimentaires à l'échelle du quartier



Le jardin partagé Saint Gall - Strasbourg

## 2/ REMETTRE DE LA NATURE EN VILLE

### ➤ LES ENJEUX À ADRESSER

#### CADRE DE VIE

92% des Français•es regrettent le manque de nature en ville (étude IFOP 2018)

#### ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La différence de température entre un îlot de chaleur et une zone rurale est de 5 à 12 degrés pendant la saison estivale (source Institut d'aménagement et d'urbanisme)

#### BIODIVERSITÉ

30% des oiseaux ont disparu en moins de 30 ans dans les villes et campagnes françaises (source MNHN)



### ➤ LES RÉPONSES APPORTÉES PAR L'AGRICULTURE URBAINE

**Lutte** contre les îlots de chaleur urbains

**Renforce** la présence du végétal qui permet un retour de la biodiversité

**Participe** à la désimperméabilisation des sols

**Améliore** le cadre de vie des habitant.es



La microferme des Etats-Unis - Lyon

# 3/ SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE ET L'AGRICULTURE DURABLE

## ➤ LES ENJEUX À ADRESSER

### EMPLOIS LOCAUX

34% des actif·ves français·es disent manquer de sens dans leur travail

(baromètre So Many Ways 2024)

### MÉTIERS DE DEMAIN

50% des agriculteur·ices partent à la retraite dans les 10 prochaines années

(étude INSEE 2019)

### INSERTION PROFESSIONNELLE

En 2024, 50% des personnes en parcours d'insertion ont retrouvé un emploi

(source fédération des entreprises d'insertion)



## ➤ LES RÉPONSES APPORTÉES PAR L'AGRICULTURE URBAINE

**Valorise** les métiers de l'agriculture

**Contribue** au renouvellement des générations en agriculture

**Favorise** l'acquisition de nombreuses compétences techniques et humaines

**Constitue** un support important pour l'insertion professionnelle

**Suscite** de nouvelles vocations



Quartier des Izards-Trois Cocus - Toulouse

# 4/ RÉCRÉER DU LIEN SOCIAL ET AMÉLIORER LA SANTÉ DES URBAIN.ES

## ↳ LES ENJEUX À ADRESSER

### SENSIBILISATION AUX ENJEUX ÉCOLOGIQUES

87% des enfants ne savent pas reconnaître une betterave  
*(étude ASEF)*

### LIENS SOCIAUX

1 Français.es sur 4 se sent régulièrement seul.e  
*(étude fondation de France 2022)*

### SANTÉ

47% des Français.es sont en surpoids dont 17% en situation d'obésité  
*(étude de la Ligue contre l'obésité)*



## ↳ LES RÉPONSES APPORTÉES PAR L'AGRICULTURE URBAINE

Les potagers et jardins **constituent** un outil pédagogique précieux pour aborder les problématiques écologiques avec les jeunes publics

Rejoindre un jardin collectif ou faire du bénévolat dans une ferme urbaine permet de **retisser des liens sociaux**

**Passer du temps dehors** et mettre les mains dans la terre ont de nombreux bienfaits sur la santé physique et mentale



Jardins familiaux - Achères

## POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX, NOUS PORTONS 10 PROPOSITIONS CONCRÈTES ET DÉJÀ MISES EN PLACE PAR CERTAINES COLLECTIVITÉS

- 1** NOMMER UN·E ÉLU·E ET UN·E CHARGÉ·E DE MISSION « AGRICULTURE URBAINE, ALIMENTATION DURABLE ET NATURE EN VILLE »
- 2** METTRE EN PLACE UN PORTAIL DÉDIÉ AUX DEMANDES D'AIDES ET DE SUBVENTIONS AVEC DES BUDGETS CIBLÉS
- 3** DONNER LA POSSIBILITÉ À CHAQUE HABITANT·E D'AVOIR ACCÈS À UN ESPACE NOURRICIER À MOINS DE 15 MINUTES DE SON DOMICILE
- 4** INCLURE DES PLANTES VIVACES COMESTIBLES DANS LES PLANTATIONS MUNICIPALES ET UTILISER LES BIODÉCHETS DE LA VILLE POUR RECRÉER DES SOLS VIVANTS
- 5** FAIRE EN SORTE QUE CHAQUE ÉCOLE AIT ACCÈS À UN POTAGER ET PUISSE EN FAIRE UN OUTIL PÉDAGOGIQUE
- 6** PERMETTRE À CHAQUE ÉLÈVE DE MATERNELLE ET DE PRIMAIRE DE VISITER UNE FERME AU MOINS UNE FOIS DANS L'ANNÉE
- 7** SOUTENIR LA CRÉATION D'ESPACES-TEST AGRICOLES POUR FACILITER LES INSTALLATIONS SUR LE TERRITOIRE
- 8** INSTALLER DES FERMES MUNICIPALES POUR APPROVISIONNER LA RESTAURATION COLLECTIVE OU DES ASSOCIATIONS EN PRODUITS LOCAUX
- 9** PROPOSER DES CONTRATS SÉCURISANTS ET METTRE EN PLACE DES ZAP OU DES PEAN POUR PROTÉGER LES TERRES AGRICOLES
- 10** DÉFINIR DES ZONAGES ADAPTÉS AUX DIFFÉRENTES FORMES D'AGRICULTURE URBAINE DE FAÇON À INTÉGRER UN MAILLAGE NOURRICIER DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME



# 1 UN QUARTIER, UNE FERME

## NOMMER UN·E ÉLU·E ET UN·E CHARGÉ·E DE MISSION « AGRICULTURE URBAINE, ALIMENTATION DURABLE ET NATURE EN VILLE »

### ENJEUX ADRESSÉS



ALIMENTATION DURABLE



NATURE EN VILLE



ÉCONOMIE



SOCIAL ET SANTÉ

### COÛT



### ILS L'ONT FAIT



Un potager des Paysages Nourriciers - Nantes

## POURQUOI FAUT-IL LE FAIRE ?

L'agriculture urbaine nécessite de mobiliser de nombreuses compétences issues de différents services municipaux pour maximiser les co-bénéfices et garantir un ancrage local des projets. Il est donc indispensable de désigner une personne ou une équipe, selon la taille de la ville, pour piloter les projets, être identifiée comme point de contact pour les acteur·ices et avoir la vision d'ensemble des projets agricoles et alimentaires de la ville.

Nous conseillons par ailleurs aux agent.es et aux élu.es de rejoindre un réseau afin de profiter de l'expérience d'autres acteurs engagés dans l'agriculture urbaine et de monter en compétences rapidement. Concrètement, cela signifie accéder à des réponses précises sur des enjeux techniques et juridiques, partager des bonnes pratiques, bénéficier de ressources spécialisées et échanger avec des pairs. Cette mise en réseau favorise l'apprentissage collectif, prévient les erreurs courantes et accélère la montée en compétences.



Repas partagé pendant les 48h de l'agriculture urbaine - Nantes

## ➤ COMMENT LA METTRE EN ŒUVRE ?

1. Nommer un·e élu·e sur le sujet avec une délégation et des moyens dédiés.
2. Créer des connexions stratégiques entre les services et les politiques publiques, telles que l'adaptation des villes au réchauffement climatique, le Plan Alimentaire Territorial (PAT), les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), la nature en ville et le Contrat Local de la Santé.
3. Lancer un processus de recrutement ou redéfinir les missions d'un.e agent.e montrant un intérêt pour la thématique.
4. Réaliser un diagnostic avec, a minima, une cartographie des initiatives existantes, les fonciers disponibles, les besoins des habitant·es et des acteur·ices locaux·ales.
5. Décliner la feuille de route stratégique des élu·es (vision, axes, chantiers, ...).
6. Adhérer à un réseau national et encourager ensuite la participation active des agent.es et des élu·es aux événements et formations proposés.

## ➤ POUR QUELS RÉSULTATS ?

- >> Une incarnation des politiques alimentaires et agricoles aux yeux des acteur·ices et des citoyen.nes.
- >> Une meilleure coordination des projets entre les différents services impliqués.
- >> Un gain de temps dans la mise en place des projets.
- >> Une meilleure valorisation de l'argent public.
- >> Une valorisation des actions de la ville au niveau national.

**“ LA DÉLÉGATION QUI M'A ÉTÉ CONFIEE FACILITE L'ÉMERGENCE DE PROJETS ET SOUTIENT CEUX EN COURS. ELLE PERMET AU TERRITOIRE DE MIEUX INTÉGRER L'AGRICULTURE URBAINE TANT DANS SON VOLET AMATEUR QUE PROFESSIONNEL ”**

Catherine Moreau - Adjointe au Maire déléguée à l'agriculture urbaine  
Ville de Nice



# METTRE EN PLACE UN PORTAIL DÉDIÉ AUX DEMANDES D'AIDES ET DE SUBVENTIONS AVEC DES BUDGETS CIBLÉS

## ENJEUX ADRESSÉS



ALIMENTATION  
DURABLE



NATURE  
EN VILLE



ÉCONOMIE



SOCIAL  
ET SANTÉ

## COÛT



## ILS L'ONT FAIT



Potager du quartier Bagatelle - Toulouse

## POURQUOI FAUT-IL LE FAIRE ?

Sans financement dédié, les projets d'agriculture urbaine risquent de rester anecdotiques ou de se limiter à des initiatives ponctuelles. Un budget spécifique permet de matérialiser une vision à long terme et de répondre aux attentes des citoyen·nes, en particulier dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. L'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) a d'ailleurs mis en évidence que certains projets éprouvent des difficultés dans ces quartiers à faible pouvoir d'achat s'il n'y a pas de soutien de la ville et du bailleur pour que les produits soient accessibles aux habitant.es.

Déterminer des budgets clairs est une première étape essentielle. Mais pour que ces financements soient réellement efficaces, les démarches d'accès aux fonds doivent être simplifiées, régulières et transparentes. Cela permet aux acteur·ices locaux·ales de gagner un temps précieux et garantit une meilleure gestion des ressources en évitant les lourdeurs administratives et les inégalités d'accès.

## ➤ COMMENT LA METTRE EN ŒUVRE ?

1. Sécuriser des budgets dédiés, couvrant à la fois les investissements et le fonctionnement des projets. Dans la mesure du possible, proposer des dispositifs pluriannuels, ne mettant pas en concurrence les acteur·ices, mais favorisant les coopérations sur du long terme.
2. Développer un portail web unique et intuitif (ou une procédure unique), regroupant toutes les informations relatives aux aides disponibles et permettant un dépôt de demande simplifié en ligne.
3. Faciliter le renouvellement des demandes en conservant les données des associations d'une année sur l'autre afin d'éviter la saisie répétitive et de fluidifier les démarches.
4. Mobiliser les services compétents pour actualiser régulièrement les critères d'attribution et les lignes budgétaires, garantissant ainsi leur adéquation aux besoins du terrain.

“ LA VILLE DE PARIS SE MOBILISE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE URBAINE À TRAVERS 3 DISPOSITIFS-CLÉS : PARISCULTEURS POUR LA MISE À DISPOSITION DE FONCIER, PARIS SÈME (430 K€ D'AIDES) POUR L'ACCOMPAGNEMENT À L'INVESTISSEMENT ET ENFIN PARIS FERTILE POUR LE SOUTIEN À L'INSTALLATION ET À LA FORMATION ”



Le jardin partagé Les 3 soleils - Lorient

## ➤ POUR QUELS RÉSULTATS ?

- >> Plus de projets à forts impacts socio-environnementaux sur le territoire.
- >> Un accès facilité aux financements pour les porteur.euses de projets.
- >> Une réduction des inégalités d'accès aux aides.
- >> Une gestion plus efficiente et transparente des fonds municipaux.
- >> Une pérennité des projets grâce à un réseau d'acteur.ices dynamiques, favorisant l'innovation et apportant des solutions efficaces pour améliorer le cadre de vie des habitant.es.



# DONNER LA POSSIBILITÉ À CHAQUE HABITANT·E D'AVOIR ACCÈS À UN ESPACE NOURRICIER À MOINS DE 15 MINUTES DE SON DOMICILE

## ENJEUX ADRESSÉS



ALIMENTATION  
DURABLE



NATURE  
EN VILLE



ÉCONOMIE



SOCIAL  
ET SANTÉ

## COÛT



## ILS L'ONT FAIT



La microferme Dunois - Paris

## **POURQUOI FAUT-IL LE FAIRE ?**

Faciliter l'accès de toutes et tous à des espaces nourriciers de proximité renforce le lien social, autant pour les jeunes que pour les séniors, offre un contact direct avec la nature et soutient l'approvisionnement alimentaire local.

Cela répond au besoin des citoyen.nes de bénéficier de davantage d'espaces verts, de disposer de lieux propices aux rencontres et au partage des récoltes.

En s'inscrivant dans la logique de la « ville du quart d'heure », où chaque habitant.e peut accéder en moins de 15 minutes à pied ou à vélo aux services essentiels, ces espaces nourriciers contribuent à une ville plus résiliente, conviviale et durable. De nombreuses solutions existent, adaptées à tous types de budgets, d'espaces et aux motivations des habitant.es.

## **COMMENT LA METTRE EN ŒUVRE ?**

1. Effectuer un diagnostic territorial pour identifier les espaces existants, disponibles et adaptés, et les zones manquant d'espaces de nature.
2. Recenser et renforcer les compétences internes en mettant en place un plan de formation sur l'agriculture urbaine, la gestion des sols, l'animation territoriale et la concertation citoyenne.
3. Prioriser l'investissement dans les quartiers à faible revenu et les zones les moins bien desservies, afin de réduire les inégalités d'accès.
4. Mobiliser les habitant.es dans l'aménagement de ces lieux pour qu'ils répondent à leurs besoins. Associer les structures locales et les associations pour co-construire des projets adaptés à chaque territoire.
5. Équilibrer quantité et qualité des espaces nourriciers : dans certains cas, maintenir la qualité et la pérennité des lieux d'agriculture urbaine existants plutôt que d'en créer de nouveaux peut s'avérer plus pertinent.



La ferme urbaine de l'Agronaute - Nantes

## **POUR QUELS RÉSULTATS ?**

- >> La promotion de la nature en ville et de la production alimentaire.
- >> L'implication et l'appropriation des citoyen.nes et la création d'espaces de convivialité dans les quartiers.
- >> Une montée en compétence des agent.es municipales.aux et des habitant.es sur les questions d'agriculture urbaine.

**“ PLANIFIER L'ACCÈS À DES ESPACES NOURRICIERS EN PROXIMITÉ PERMET D'OFFRIR DES ESPACES DE RESPIRATION, DE CONVIVIALITÉ POUR LES HABITANT.ES, À LA FOIS FAVORABLE À LEUR SANTÉ ET À LA BIODIVERSITÉ. ”**

Delphine Bonamy - Adjointe au Maire Agenda 2030, Nature en ville et Jardins collectifs

Ville de Nantes



# INCLURE DES PLANTES VIVACES COMESTIBLES DANS LES PLANTATIONS MUNICIPALES ET UTILISER LES BIODÉCHETS DE LA VILLE POUR RECRÉER DES SOLS VIVANTS

## ENJEUX ADRESSÉS



ALIMENTATION  
DURABLE



NATURE  
EN VILLE



ÉCONOMIE

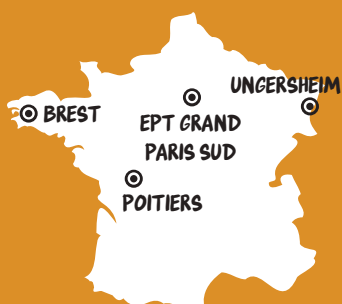


SOCIAL  
ET SANTÉ

## COÛT



## ILS L'ONT FAIT



## POURQUOI FAUT-IL LE FAIRE ?

Les plantes comestibles et pérennes offrent une solution durable et résiliente pour verdir les espaces publics tout en produisant de la nourriture. Mais ces espaces nourriciers ne peuvent exister sans des sols vivants et fertiles. Or, les sols urbains sont souvent dégradés, compactés et pauvres en matière organique.

Nourrir ces sols est donc essentiel, à la fois pour restaurer leur fertilité, favoriser la biodiversité souterraine et assurer la pérennité des cultures.

Recycler les biodéchets joue donc un rôle clé dans cette dynamique : en réintégrant localement la matière organique, les sols sont enrichis, le cycle des nutriments est bouclé et le volume des déchets ménagers est réduit. Cela permet d'éviter l'enfouissement et l'incinération, tout en transformant un « déchet » en une ressource précieuse pour l'agriculture urbaine.

## COMMENT LA METTRE EN ŒUVRE ?

1. Analyser la qualité des sols pour garantir la sécurité sanitaire des productions et choisir les espèces les plus adaptées. Des bureaux d'études spécialisés peuvent accompagner cette étape, notamment pour identifier d'éventuelles pollutions et proposer des mesures de gestion appropriées si nécessaire.
2. Réunir les services techniques, des paysagistes et des associations spécialisées pour choisir les espèces comestibles à intégrer et transformer les déchets organiques en compost de qualité.
3. Définir des modalités de distribution des récoltes adaptées aux besoins et au contexte (dons, auto-cueillette, ...)
4. Proposer des ateliers et des activités citoyennes autour de la récolte des fruits et légumes.
5. Mettre en place une gestion des biodéchets à l'échelle de la ville favorisant le compostage et le retour au sol (paillage...)
7. Utiliser le compost pour revitaliser les sols des espaces agricoles et espaces verts urbains.



Repiquage - Nantes

## POUR QUELS RÉSULTATS ?

- >> Une meilleure adaptation de la ville face aux défis climatiques grâce à l'agroécologie.
- >> Une amélioration de la fertilité des sols, la création d'îlots de fraîcheur et une meilleure régulation des eaux de pluie.
- >> Une réduction des volumes de déchets envoyés en décharge ou incinérés.
- >> Une meilleure sensibilisation des habitant.es à l'importance du tri et du recyclage organique.
- >> Un développement d'écosystèmes urbains favorables à la biodiversité.
- >> Une transmission des savoirs autour de l'agriculture et du jardinage urbains.

“ PASSER DE LA CULTURE DE PLANTES ORNEMENTALES À LA CULTURE DE PLANTES NOURRICIÈRES A ÉTÉ UN GROS CHANGEMENT POUR LES AGENT·ES. AUJOURD'HUI, ILS·ELLES EN PARLENT AVEC FIERTÉ. ”

Sébastien Vandewalle - Chef du Pôle Agricultures Urbaines  
Ville de Poitiers



# FAIRE EN SORTE QUE CHAQUE ÉCOLE AIT ACCÈS À UN POTAGER ET PUISSE EN FAIRE UN OUTIL PÉDAGOGIQUE

## ENJEUX ADRESSÉS



ALIMENTATION  
DURABLE



NATURE  
EN VILLE



ÉCONOMIE



SOCIAL  
ET SANTÉ

## COÛT



## ILS L'ONT FAIT



Le potager Sans Frontière - Poitiers

## POURQUOI FAUT-IL LE FAIRE ?

Dès le plus jeune âge, il est essentiel d'initier les enfants au jardinage et à l'éducation alimentaire pour favoriser leur santé physique, mentale et émotionnelle.

Ces pratiques stimulent les sens, développent l'éveil, l'observation du rythme des saisons et la compréhension des aléas climatiques. Elles sensibilisent également à la fragilité de l'environnement, au respect du vivant et à la préservation de la biodiversité.

De plus, les enfants connaissent de moins en moins les pratiques de jardinage, souvent moins transmises par les parents ou les grands-parents. Initier ces pratiques à l'école contribue à répondre à cette perte de patrimoine culturel et à développer leur résilience et leur bien-être.

## COMMENT LA METTRE EN ŒUVRE ?

1. Réaliser un recensement des écoles ne disposant pas encore d'un potager ou d'un lieu nourricier à proximité.
2. Consulter le corps enseignant sur ses motivations et ses besoins vis-à-vis de l'installation d'un lieu nourricier ou d'un partenariat avec un lieu nourricier à proximité de l'établissement.
3. Prévoir un partenariat avec des associations locales pour assurer l'accompagnement technique et pédagogique ou mobiliser un.e agent.e sur cette mission d'intérêt général.
4. Flécher les postes du budget qui peuvent être pris en charge gratuitement sous forme d'aides techniques, d'aides financières ou par des apports en nature ou en temps. Voir par exemple :
  - <https://www.ecole-jardiniere.com>
  - <https://www.jardinons-alecole.org>
5. S'appuyer sur les programmes de «cours oasis» pour amplifier l'impact de la nature comestible sur les élèves.
6. Travailler sur le lien intergénérationnel en impliquant les seniors dans la transmission de leurs savoirs.



Collège Flora Tristan - Paris

## POUR QUELS RÉSULTATS ?

- >> Une découverte du jardinage pour chaque enfant grâce à une expérience en extérieur permettant l'acquisition de compétences pratiques.
- >> Un renforcement du lien à la nature.
- >> Un renforcement du système immunitaire, la prévention de la myopie, des allergies et des maladies cardiovasculaires.
- >> La fourniture d'outils pédagogiques concrets et transdisciplinaires aux enseignant•es.
- >> Le renforcement de la résilience des populations urbaines dans d'éventuelles situations de crise.
- >> L'encouragement à une consommation alimentaire responsable.

**“ VÉGÉTALISER LES COURS D'ÉCOLE, C'EST SEMER L'ÉGALITÉ, LA BIODIVERSITÉ ET LA SANTÉ AU CŒUR DE LA VILLE. CE SONT LES ENFANTS, LES ÉQUIPES ÉDUCATIVES ET LES AGENTS DE LA VILLE QUI, ENSEMBLE, RÉINVENTENT UN LIEN VIVANT AU VÉGÉTAL, À L'ALIMENTATION... ET AUX AUTRES. ”**

Valérie Huet Morinière - Adjointe à la maire de Quimper, chargée de la végétalisation  
Ville de Quimper



# PERMETTRE À CHAQUE ÉLÈVE DE MATERNELLE ET DE PRIMAIRE DE VISITER UNE FERME AU MOINS UNE FOIS DANS L'ANNÉE

## ENJEUX ADRESSÉS



ALIMENTATION  
DURABLE



NATURE  
EN VILLE



ÉCONOMIE



SOCIAL  
ET SANTÉ

## COÛT



## ILS L'ONT FAIT



## POURQUOI FAUT-IL LE FAIRE ?

Entre 2000 et 2016, la France a perdu un quart de ses exploitant·es agricoles, illustrant la profonde transformation du secteur et soulignant le défi du **renouvellement des générations**. Face à cette réalité, la question de la relève agricole devient un enjeu majeur et les collectivités ont un rôle clé à jouer pour sensibiliser et accompagner les vocations.

Les visites de fermes offrent une opportunité unique aux enfants et aux jeunes publics de comprendre concrètement d'où viennent les aliments, de se reconnecter au vivant et d'explorer des métiers porteurs de sens, notamment dans l'agriculture et l'environnement.

En favorisant ces rencontres, les collectivités peuvent non seulement éveiller des vocations mais aussi renforcer l'attractivité des métiers agricoles et nourrir une dynamique locale autour de l'alimentation et de la transition écologique.



*Le jardin partagé de Kermoyan - Quimper*

## COMMENT LA METTRE EN ŒUVRE ?

1. Faciliter le financement des sorties dans les fermes (subventions, partenariats, mécénats) et faire connaître les dispositifs financiers pour couvrir les frais logistiques et les activités pédagogiques.
2. Faire connaître les fermes pédagogiques du territoire auprès des établissements scolaires.

## POUR QUELS RÉSULTATS ?

- >> Une sensibilisation des élèves aux cycles du vivant, aux saisons, aux modes de production et à l'importance d'une alimentation locale et durable.
- >> Une compréhension des défis liés à l'agriculture (biodiversité, résilience alimentaire, gestion des ressources naturelles) et le développement d'une conscience écologique dès le plus jeune âge.
- >> Une immersion concrète dans le quotidien des agriculteurs et agricultrices.
- >> Une mise en lumière des métiers liés à l'agriculture et à l'environnement.
- >> Un soutien au modèle économique des fermes du territoire.

**“ LES COLLECTIVITÉS JOUENT UN RÔLE CLÉ EN FACILITANT LES VISITES SCOLAIRES DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES MÉTROPOLITAINES. CETTE DÉMARCHE VISE À SUSCITER DES VOCATIONS ET À RECONNECTER LES JEUNES AVEC LA SOURCE DE LEUR ALIMENTATION ”**

Patricia Suard - Vice-présidente déléguée à l'agriculture urbaine, péri-urbaine et au PAT  
Tours Métropole Val-de-Loire



# SOUTENIR LA CRÉATION D'ESPACES-TEST AGRICOLES POUR FACILITER LES INSTALLATIONS SUR LE TERRITOIRE

## ENJEUX ADRESSÉS



ALIMENTATION  
DURABLE



NATURE  
EN VILLE



ÉCONOMIE



SOCIAL  
ET SANTÉ

## COÛT



## ILS L'ONT FAIT



La ferme du Champ des Cailles - Bruxelles

## POURQUOI FAUT-IL LE FAIRE ?

Chaque année, de nombreuses installations agricoles concernent des personnes non issues du monde agricole et s'effectuent hors cadre familial, c'est-à-dire en dehors d'une transmission familiale directe. Pourtant, ces nouveaux.elles entrant.es rencontrent des freins majeurs : difficulté d'accès au foncier, manque de formation pratique et incertitude sur la viabilité économique de leur projet.

Offrir des espaces-test en milieu urbain et périurbain permet de lever ces obstacles en proposant un cadre sécurisé où ils et elles peuvent expérimenter leur modèle économique, se former et gagner en légitimité avant une installation définitive en milieu urbain, périurbain ou rural.

Les collectivités ont un rôle clé à jouer en facilitant ces mises en place et en contribuant ainsi au renouvellement des générations agricoles.



La microferme des Etats-Unis - Lyon

## COMMENT LA METTRE EN ŒUVRE ?

1. Identifier et mobiliser les terrains disponibles (friches, terrains municipaux, espaces en reconversion...).
2. Créer des partenariats avec des structures d'accompagnement agricole (RENETA, Chambres d'agriculture, GAB, CIVAM, réseaux de fermes, incubateurs) pour accompagner les porteur.euses de projet.
3. Allouer un budget à l'équipement et au fonctionnement de ces espaces (serres, irrigation, matériel mutualisé, accompagnement technique...).

## POUR QUELS RÉSULTATS ?

- >> Des créations d'emplois sur le territoire.
- >> De nouvelles exploitations agricoles sur son territoire.
- >> Des transmissions de fermes agricoles réussies.

**“ LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ONT UN RÔLE À JOUER DANS LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS D'AGRICULTEURS. C'EST DANS CE BUT QUE NOUS AVONS INSTALLÉ UN ESPACE TEST AGRICOLE SUR 2.5 HA EN PÉRIPHÉRIE DE METZ. CETTE DÉMARCHE A PERMIS D'ACCUEILLIR À DATE 6 MARAÎCHERS SUR L'ESPACE TEST AGRICOLE ET D'INSTALLER 2 MARAÎCHERS DE PROXIMITÉ. ”**

Michel Torloting - Conseiller déléguée à l'Agriculture et aux circuits courts  
Eurométropole de Metz



# INSTALLER DES FERMES MUNICIPALES POUR APPROVISIONNER LA RESTAURATION COLLECTIVE OU DES ASSOCIATIONS EN PRODUITS LOCAUX

## ENJEUX ADRESSÉS



ALIMENTATION  
DURABLE



NATURE  
EN VILLE



ÉCONOMIE



SOCIAL  
ET SANTÉ

## COÛT



## ILS L'ONT FAIT



## POURQUOI FAUT-IL LE FAIRE ?

Lors de la première rencontre nationale des fermes municipales en juin 2024, il a été constaté que le nombre d'exploitations maraîchères bio et locales est insuffisant pour approvisionner adéquatement les cantines scolaires.

Les fermes municipales, implantées sur des terrains communaux et soutenues par les collectivités, répondent à ce défi en produisant des plants ou des aliments bios et locaux destinés à la restauration collective principalement. Elles emploient des maraîcher·es ou favorisent la reconversion de personnels municipaux, affirmant ainsi l'engagement des collectivités dans une politique alimentaire durable et locale.

Au-delà de l'approvisionnement, ces fermes jouent un rôle pédagogique, offrant des formations et menant des actions solidaires. La production ou les surplus de production peuvent être distribués à des associations, aux centres communaux d'action sociale (CCAS) ou à des associations d'aide alimentaire, renforçant ainsi le tissu social local.



## » COMMENT LA METTRE EN ŒUVRE ?

1. Identifier les terrains municipaux disponibles et analyser leur potentiel agricole (qualité du sol, accès à l'eau, etc.), puis dimensionner une légumerie pour optimiser la gestion des récoltes.
2. Collaborer avec les acteur·ices locaux·ales et engager un dialogue avec les producteur·ices du territoire pour éviter toute concurrence déloyale et favoriser des partenariats bénéfiques.
3. Définir un mode de gestion adapté en choisissant entre une régie municipale, une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) ou d'autres formes juridiques en fonction des objectifs et des ressources de la collectivité.
4. Embaucher des maraîcher·ères qualifié·es ou proposer des formations pour le personnel souhaitant se reconverter, en s'appuyant sur des structures locales de formation agricole.
5. Associer les élu·es, les services municipaux et les habitant·es dès le début du projet pour assurer une appropriation collective.
6. Identifier les sources de financement possibles, telles que les subventions départementales, régionales ou européennes.

## » POUR QUELS RÉSULTATS ?

- >> Un approvisionnement régulier des cantines en produits frais, locaux et biologiques.
- >> Une réduction de l'empreinte carbone des repas scolaires et municipaux.
- >> Des citoyen·nes engagé·es pour s'approvisionner localement et soutenir l'économie agricole locale.
- >> Des citoyen·nes sensibilisé·es aux liens entre alimentation et santé.
- >> Des emplois locaux non délocalisables.
- >> Un outil pédagogique pour les écoles de la ville.

**“ UNE FERME COÛTE MOINS CHER QU'UN ROND-POINT. IL FAUT COMPTER ENTRE 100 ET 200 K€ D'INVESTISSEMENT ET 1 OU 2 ETP EN FONCTIONNEMENT POUR UNE FERME D'UN HECTARE. ”**



# PROPOSER DES CONTRATS SÉCURISANTS ET METTRE EN PLACE DES ZAP OU DES PEAN POUR PROTÉGER LES TERRES AGRICOLES

ZAP : ZONE AGRICOLE PROTÉGÉE

PEAN : PÉRIMÈTRE DE PROTECTION DES ESPACES AGRICOLES ET NATURELS

## ENJEUX ADRESSÉS



ALIMENTATION  
DURABLE



NATURE  
EN VILLE



ÉCONOMIE

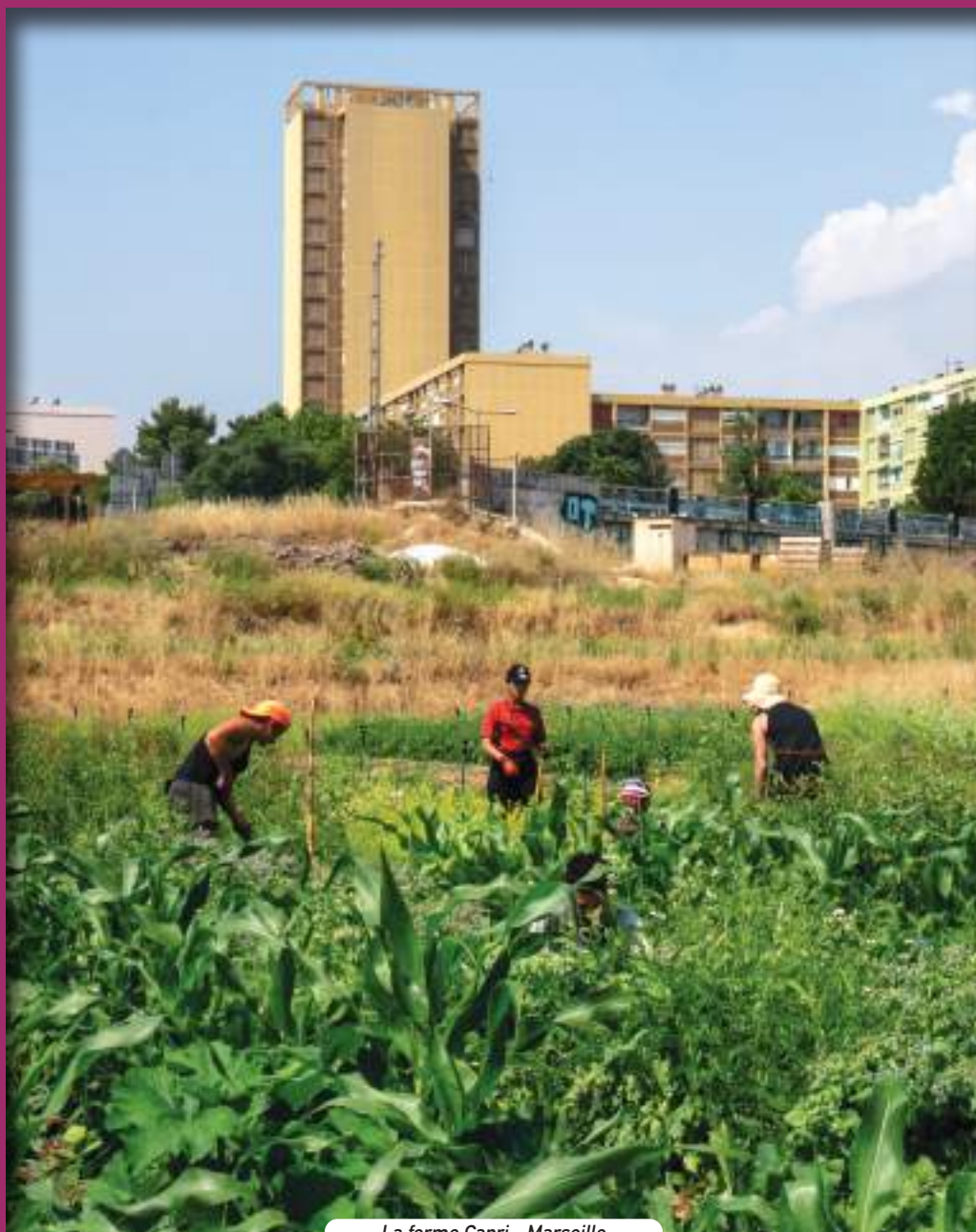


SOCIAL  
ET SANTÉ

## COÛT



## ILS L'ONT FAIT



La ferme Capri - Marseille

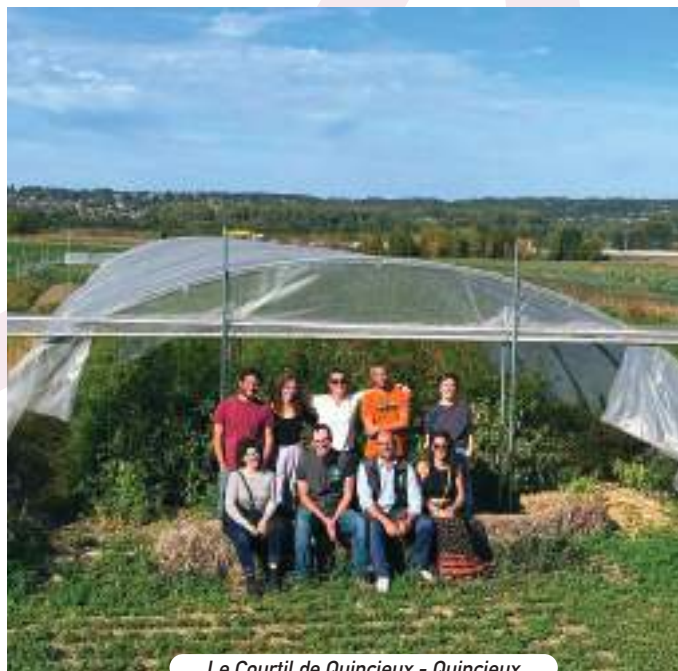
## POURQUOI FAUT-IL LE FAIRE ?

Chaque année, 24 000 hectares d'espaces naturels et agricoles disparaissent, surtout dans les zones périurbaines. Pour garantir une ceinture verte et un approvisionnement en produits locaux à long terme, il est essentiel de sécuriser le foncier.

Malheureusement, les contrats d'agriculture urbaine sont souvent précaires, obligeant les porteur.euses de projet à se projeter sur du court terme et générant de la précarité.

Il est donc indispensable d'offrir des contrats de location à long terme pour les parcelles appartenant à la collectivité et de délimiter clairement les espaces agricoles avec des outils comme les Zones Agricoles Protégées (ZAP) et les Périmètres de Protection des Espaces Agricoles et Naturels (PEAN).

Ces dispositifs vont bien plus loin que les simples zonages agricoles: ils permettent de limiter l'urbanisation des terres agricoles et favorisent la viabilité économique des projets.



Le Courtil de Quincieux - Quincieux

## COMMENT LA METTRE EN ŒUVRE ?

1. Nommer une personne pour faire l'interface avec les différents services impliqués.
2. Impliquer les acteur.ices agricoles et les réseaux d'agriculture urbaine dans la gouvernance pour garantir la préservation du foncier agricole. Il existe des intermédiaires intéressants comme la SAFER, Terre de Liens, Éloi, FEVE ou La Ceinture Verte, qui proposent des solutions de portage ou de baux intermédiaires.
3. Réaliser un inventaire des conventions existantes et généraliser l'utilisation des baux ruraux environnementaux ou emphytéotiques (de long terme) assurant une occupation d'au moins 9 à 18 ans.
4. Signer des conventions d'occupation temporaire sur minimum 9 ans et garantir un délai de préavis d'au moins 18 mois dans les contrats. Si la durée est inférieure, privilégier des contrats types : prestation de service ou convention d'objectifs.
5. En cas de pression foncière importante, créer une ZAP ou un PEAN avec statut de servitude d'utilité publique, annexé au PLU.
6. Renouveler les contrats dès que possible.

## POUR QUELS RÉSULTATS ?

- >> La protection de la vocation agricole des terres, nécessité pour installer de nouvelles fermes.
- >> La préservation d'un secteur économique
- >> Une régulation des prix du foncier agricole avec la mise en place d'un PEAN.
- >> La restriction de la spéculation foncière et le développement des activités agricoles.
- >> La réduction de la précarité des agriculteur.ices urbain.es en pérennisant leurs exploitations.

“ PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES ET SÉCURISER L'INSTALLATION DE FERMES PAYSANNES ET BIO SONT DES LEVIERS ESSENTIELS POUR DES TERRITOIRES VIVANTS ET NOURRICIERS ”

Ludovic Brossard - Conseiller municipal délégué à l'alimentation durable et l'agriculture urbaine  
Ville de Rennes



# DÉFINIR DES ZONAGES ADAPTÉS AUX DIFFÉRENTES FORMES D'AGRICULTURE URBAINE DE FAÇON À INTÉGRER UN MAILLAGE NOURRICIER DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME

## ENJEUX ADRESSÉS



ALIMENTATION  
DURABLE



NATURE  
EN VILLE



ÉCONOMIE



SOCIAL  
ET SANTÉ

## COÛT



## ILS L'ONT FAIT



Le potager de Groot Eiland - Bruxelles

## POURQUOI FAUT-IL LE FAIRE ?

La densification urbaine limite l'artificialisation des terres agricoles en périphérie mais menace les espaces intra-urbains propices à l'agriculture urbaine.

Pour protéger les espaces agricoles en ville et mieux les intégrer dans le développement urbain, il est important d'agir à travers les documents de planification comme le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) et le PLU (Plan Local d'Urbanisme). En créant un zonage spécifique dédié à l'agriculture urbaine, on peut limiter la pression foncière, et encourager la végétalisation.

Une stratégie de planification permet aussi de favoriser le développement de lieux accessibles autour de l'alimentation durable : cuisines partagées, points de vente solidaires, espaces de production...

Pour cela, on peut s'appuyer sur l'exemple des trames vertes, conçues pour restaurer les continuités écologiques. En y intégrant un volet nourricier, on associe nature en ville, agriculture et alimentation dans les documents d'urbanisme.

## » COMMENT LA METTRE EN ŒUVRE ?

1. Définir une vision à long terme et un projet agri-urbain ambitieux pour limiter la pression foncière et pérenniser les projets d'agriculture urbaine.
2. Intégrer un volet nourricier dans les trames vertes à travers les projets d'aménagement et de développement durable (PADD) et les orientations d'aménagement et de programmation thématiques.
3. S'assurer de la reconnaissance dans le zonage du PLU des divers espaces nourriciers : des potagers et des jardins collectifs (familiaux, partagés, d'insertion), mais aussi des fermes pédagogiques et participatives.
4. Créer des zones multifonctionnelles au sein des trames vertes pour les espaces nourriciers.
5. Identifier et protéger des zones spécifiques au PLU dédiées à l'activité agricole, en fonction de leur potentiel biologique, agronomique et économique.



## » POUR QUELS RÉSULTATS ?

- >> Une amélioration du cadre de vie et le renforcement du bien-être des habitant.es.
- >> Une réappropriation de la ville des enjeux agricoles et alimentaires.
- >> Une ville refuge pour la biodiversité.
- >> Une préservation des espaces d'agriculture urbaine à long terme.

**“ POUR QUE L'AGRICULTURE URBAINE PRENNE RACINE, MONTPELLIER AGIT SUR LE FONCIER. INSCRIRE L'AGRICULTURE URBAINE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME EST LE MEILLEUR MOYEN DE SANCTUARISER LES ZONES AGRICOLES ET JARDINÉES. ”**

Marie Massart - Adjointe au Maire déléguée à la Politique alimentaire et à l'Agriculture urbaine  
Ville de Montpellier

## COMBIEN COÛTENT NOS PROPOSITIONS ?

### INVESTIR DANS L'AGRICULTURE URBAINE : UN CHOIX STRATÉGIQUE

Créer des fermes, des jardins collectifs, des lieux nourriciers dans chaque quartier implique des investissements en infrastructures, en accompagnement des porteurs de projets et en fonctionnement. Mais c'est un engagement politique stratégique : en faisant le choix de l'agriculture urbaine, vous créez de l'emploi local et des vocations, vous favorisez les liens et la solidarité entre les habitant·es et vous remettez de la nature en ville pour le bien-être sur votre territoire.

### COMPRENDRE LES COÛTS POUR MIEUX AGIR

Ces estimations ont été validées par des professionnel·les de l'agriculture urbaine. Nous avons souhaité chiffrer nos propositions afin que les équipes municipales aient toutes les cartes en main pour établir leur plan d'actions et rappeler que l'on peut faire beaucoup avec peu.

Une stratégie d'agriculture urbaine peut en effet s'appuyer sur des financements croisés, mutualisés et répartis sur plusieurs budgets municipaux. Les montants présentés constituent des ordres de grandeur, qu'il conviendra d'affiner en fonction des objectifs poursuivis et du contexte propre à chaque territoire.

| POSTE DE DÉPENSE  | COÛT ESTIMATIF  | DESCRIPTION  | PROPOSITION N°... |
|---|---|--|-------------------|
| Etude de préfiguration pour donner la possibilité à chaque habitant·e d'avoir accès à un espace nourricier à moins de 15 minutes de son domicile  | Etude à mener avec les services en interne  | Organisation de réunions de travail avec les services concernés, une agence d'urbanisme, des visites de terrain et des rencontres avec les acteur·ices locaux·ales | 3                 |
| Préfiguration d'un projet avec l'implication des habitant·es et des acteur·ices locaux·ales   | 2-15K€ pour un petit jardin collectif ou pédagogique et 15-40K€ pour une étude sur plusieurs mois | Diagnostic, porte à porte, concertation, maquette vivante, animations dans le quartier, montage du projet  | 3                 |
| <b>Installation d'un jardin collectif</b> : 500m <sup>2</sup> (hors achat du foncier, dépollution des sols et travaux en toiture)   | Entre 20 et 50 K€   | Aménagement du site (bacs, composteurs, récupération d'eau, clôtures, bancs, signalétique)   | 3                 |
| <b>Installation d'une ferme urbaine participative</b> de 1 ha de maraîchage en pleine terre ou 2000m <sup>2</sup> de hors-sol (hors achat du foncier, dépollution des sols et travaux en toiture) | 80-250 K€   | Aménagement initial (terrassement, clôtures, serres, système d'irrigation, apport de compost)  | 3                 |
| Fonctionnement annuel d'une ferme urbaine participative   | 40-100 K€/an les 3 premières années<br>20-50 K€/an après 3 ans                                    | Prestation d'animation, accueil des scolaires et tout public, achat de matériel (ces coûts ne sont pas toujours pris en charge par la collectivité)                | 3                 |

| POSTE DE DÉPENSE   | COÛT ESTIMATIF  | DESCRIPTION  | PROPOSITION N°... |
|--|---|--|-------------------|
| Fonctionnement annuel d'un jardin collectif  | 15-30 K€/an les 3 premières années<br>0-10 K€ après 3 ans                                       | 1 animateur•ice mi-temps la première année.<br>Puis achat de matériel, prestation d'animation  | 3                 |
| Prestation d'animation et entretien d'un jardin pédagogique dans un établissement scolaire ou pour les séniors   | 3-10 K€/an  | Animation d'ateliers et formation des encadrant•es, entretien et suivi annuel (semences, plantations, gestion du compost, désherbage)  | 5                 |
| Installation d'une ferme municipale en régie : études préalables et montage du projet pour l'installation et le fonctionnement                           | 20-50 K€ pour l'étude<br>250-1 000 K€ pour l'installation<br>50-1 000 K€ pour le fonctionnement | Le coût d'installation comprend l'aménagement du site (préparation du sol, serres, bâtiments légers, irrigation), les équipements agricoles, la rémunération des premier•ères salarié•es, frais de gestion courante, un véhicule.<br>Le coût annuel de fonctionnement comprend la main d'oeuvre, les frais de gestion courante, le renouvellement des équipements. | 8                 |
| Révision des documents d'urbanisme en faveur d'un maillage nourricier et de la protection d'une ceinture maraîchère                                      | 150-600 K€  | Etudes préalables, modification du PLU, mise en place d'une ZAP ou d'un PAEN avec enquête publique, accompagnement juridique et administratif  | 10                |
| Développement sur mesure d'un portail numérique pour faciliter les demandes de subventions, avec une transparence sur les budgets disponibles et alloués | 30-70 K€  | Interface de dépôt de demandes, suivi en ligne, espace utilisateur.<br>Prévoir un budget annuel (maintenance, hébergement, support) entre 5-20 K€/an.  | 2                 |
| Adhérer au Réseau des Acteurs Engagés pour l'agriculture urbaine de l'AFAUP  | 300 et 1 500€/an  | <a href="https://www.afaup.org/rejoindre-le-reseau-des-acteurs-engages/">https://www.afaup.org/rejoindre-le-reseau-des-acteurs-engages/</a>  | 1                 |
| Utilisation de compost de proximité (municipal, réseau local ou prestataire) pour les plantations  | 5-15 K€/an  | Le tarif varie selon le modèle de gestion choisi (association, entreprise ou agents municipaux)  | 4                 |

## UN RETOUR SUR INVESTISSEMENT MULTIPLE

Investir dans l'agriculture urbaine et les lieux nourriciers génère des bénéfices à plusieurs niveaux :

- > création d'emplois locaux dans les métiers agricoles et du vivant
- > création de nouvelles fermes en 3 à 5 ans
- > lutte contre la spéculation foncière et maintien des activités locales
- > accès à une alimentation locale pour tous les foyers
- > augmentation de la consommation de fruits et de légumes
- > meilleur engagement des familles vers une alimentation locale
- > moins de déchets verts à traiter en décharge
- > réduction des coûts de santé publique
- > amélioration du bien-être des habitant•es
- > amélioration de la biodiversité
- > réduction de l'impact carbone avec la relocalisation de l'alimentation

Une politique sur l'agriculture urbaine bien conçue n'est pas un coût mais un levier pour économiser sur la santé, l'environnement et l'aménagement urbain.

## SOUTENIR ET FINANCER ENSEMBLE LA TRANSITION

Les collectivités, entreprises et citoyen•nes ont un rôle à jouer dans le financement de ces espaces nourriciers. Des dispositifs existent déjà (fonds publics, financements participatifs, partenariats privés), mais il est essentiel de se doter de vrais moyens pour pérenniser le modèle.

Des cofinancements sont également à rechercher auprès des autres collectivités (territoriales régions et départements), de l'Etat (DRAAF, ANCT, PNA (Programme National pour l'Alimentation etc.) mais aussi de l'ADEME, l'ARS (contrats de santé) Agence de l'eau, Syctom, Caisse des Dépôts, programmes européens (LEADER, FEADER, ERASMUS +, LIFE etc.).

**INVESTIR AUJOURD'HUI, C'EST GARANTIR DES QUARTIERS PLUS RÉSILIENTS DEMAIN.**



# MERCI À TOUS-TES LES ADHÉRENT·ES DE L'AFAUP POUR LEUR ENERGIE ET LEUR ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN



Scannez ce QR code  
pour signer le manifeste en ligne



ASSOCIATION  
FRANÇAISE DE  
L'AGRICULTURE  
URBAINE

**AFAUP.ORG**